

Image not found or type unknown



Fin de préavi mais j'ai continué à travailler

Par **pris**, le **29/03/2010** à **19:20**

Bonjour, la date butoir de mon préavis de licenciement était le 5 mars; or, j'ai continué à travailler au delà de cette date. Quels sont mes droits? Est ce légal de la part de l'entreprise? merci